

# **A**nnexe III

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MAROQUINERIE</b>			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels		
<b>Épreuves</b>	<b>Unités</b>	<b>Coef.</b>	<b>Mode</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>	
<b>UNITÉS PROFESSIONNELLES</b>						
EP1 - Préparation du travail et technologie	UP1	6	CCF*	ponctuel	5 à 8 h	
EP2 - Réalisation d'un produit	UP2	11 (1)	CCF	ponctuel	9 à 13 h (2)	
<b>UNITÉS GÉNÉRALES</b>						
EG1- Français et histoire- géographie	UG1	3	CCF	ponctuel écrit et oral	2 h 15	
EG2 - Mathématiques- sciences	UG2	2	CCF	ponctuel écrit	2 h	
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	ponctuel		

\* : Contrôle en cours de formation.

(1) Dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle.

(2) Dont une heure pour la vie sociale et professionnelle.